

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

---

**DECISION N° : 005.01.2023**

**OBJET : Contrat avec « Le théâtre itinérant la passerelle » pour 2 représentations L'ILLUSTRE AVENTURE OU LES AMOUREUX VAGABONDS, destinées aux enfants de l'école St Exupéry le LUNDI 30 Janvier 2023**

---

**Le MAIRE D'OSNY,**

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2122-22,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T,

**VU** le code de la Commande Publique,

**VU** la volonté de la ville de soutenir les projets des écoles en participant financièrement au spectacle d'inauguration de l'école St Exupéry,

**VU** le projet de contrat relatif au spectacle « L'illustre aventure ou les amoureux vagabonds » ci-annexé,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

De signer un contrat avec le théâtre itinérant la passerelle- 53 av netter-75012 PARIS, représenté par Chantal JOURNÉ, relatif à deux représentations du spectacle « L'illustre aventure ou les amoureux vagabonds » pour l'inauguration de l'école Saint Exupéry à Osny **le lundi 30 janvier 2023**, à l'école Saint Exupéry, rue du vauvarois 95520 Osny.

**Article 2 :**

DIT que la dépense résultant de ladite convention d'un montant de 1000.00€ TTC sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 de la commune.

Ladite dépense est inscrite au budget primitif, fonction 421 – nature 6288.

**Article 3 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait à OSNY, le **09 JAN. 2023**

Le Maire,  
  
Jean-Michel LEVESQUE



# Confirmation

ENTRE LES SOUSSIGNES :

## MAIRIE D'OSNY

Adresse : 14 Rue William Thornley 95520 OSNY

Téléphone : 01 34 25 42 00

Représentée par Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, en sa qualité de Maire,

Ci-après dénommée « **l'organisateur** »

Et

LE THÉÂTRE ITINÉRANT LA PASSERELLE- 53 av netter - 75012 PARIS - représenté par CHANTAL JOURNÉ  
N°SIRET : 402 301 253 000 58 - CODE APE 9001 Z - (ASS 1901)- LICENCE- 2.137389

Il a été convenu ce qui suit

Le théâtre La Passerelle jouera son spectacle :

**L'ILLUSTRE AVENTURE**  
OU LES AMOUREUX VAGABONDS  
**Lundi 30 janvier 23**  
**10h et 13h30**

Lieu de représentation : **Ecole Saint Exupéry, Rue du vauvarois 95520 Osny**

Durée du spectacle : 1h

*Un document pour les enseignants sera envoyé une semaine avant le spectacle*

Conditions techniques : Espace de 10m d'ouverture sur 15m de profondeur. Possibilité de décharger sur place avec le véhicule Prévoir une ligne électrique proche en 220v. Libérer l'espace de jeu le jour de la représentation

Arrivée et temps de montage : 7h30- 7h45

Conditions :

2 REPRÉSENTATIONS- 10h & 13h30

RENCONTRES en fin de matinée et en fin de journée avec les comédiens- (2 classes par comédien)

**FORFAIT JOURNEE- 1000 €**

Paris, lundi 21 novembre 2022

Organisme d'accueil

Mairie d'Osny



Théâtre La Passerelle  
Chantal Journée

**THÉÂTRE ITINÉRANT LA PASSERELLE**

53 AV NETTER- 75012 PARIS - 06.08.24.23.11-  
passerelle-courrier@live.fr